

scandalisaient la paroisse par leurs désordres; le curé, en étant informé, en avertit leurs pères, qui ro-gurent mal l'avis de leur pasteur. L'un d'eux eut l'in-solence de lui répondre :

— Monsieur le curé, mêlez vous de dire votre bré viaire, et ne vous occupez point de ce qui se fait chez moi; il faut bien que jeunesse se passe.

— Si je vous avertis des désordres de votre famille, lui dit le curé, c'est que mon devoir m'y oblige. Je suis chargé de l'âme de votre fils aussi bien que de la vôtre, et par conséquent, je dois veiller sur sa conduite et vous avertir. Je vous parle en pasteur, et vous ne me parlez pas en chrétien; prenez garde que Dieu ne vous punisse, ainsi que vos enfants, dont vous autorisez les désordres.

Cet homme, loin de profiter de l'avis de son pas-teur, publia dans la paroisse qu'il avait si bien dit son fait au curé qu'il ne s'aviserait plus de lui faire des réprimandes. C'était un samedi, et comme la chose devenait publique, le curé crut qu'il était de la prudence de donner le lendemain, au prône, un avis à ce sujet. Il le fit avec beaucoup de modération; il dit dans son instruction qu'il estimait tous ses pa-roissiens, que lorsqu'il était obligé de leur donner quelques avis en public ou en particulier, il les priaît de croire que ce n'était point pour leur faire de la peine, mais par charité et pour leur salut; qu'au reste, quand on méprisait les avis du pasteur, Dieu en était très offensé, et punissait de tels mépris.

Après la messe, celui qui avait si bien mal reçu l'avis de son pasteur, recommença ses invectives, di-sant que le prêtre n'avait qu'à se reprocher à faire, mais qu'il s'en moquait. Les deux libertins passèrent le reste du jour au cabaret, du consentement de leurs pères; et, pour braver le curé, ils firent plus de scan-dale que les autres fois; mais Dieu mit fin à leur vie criminelle par un châtement bien exemplaire.

Le lendemain, le ciel menaçait d'un orage. Ces deux libertins, avec deux autres garçons très sages, cou-rurent à la tour de l'église pour sonner les cloches; il y eut dans ce moment un si grand coup de tonnerre que ces quatre jeunes gens saisis de frayeur, descen-dirent promptement pour se sauver. Dans le temps qu'il tonnait, le tonnerre tua les deux libertins, mais d'une manière qui fit comprendre que c'était un châ-timent de Dieu, et voici comment :

Le tonnerre en tombant, après avoir fait plusieurs circuits dans la tour, suivit les quatre jeunes hommes dans l'escalier; il épargna le premier qui était sage, et écrasa le second qui était un libertin; il ne fit au-cun mal au troisième, et vint enfin frapper le qua-trième, qui était l'autre libertin, et le tua. Ensuite, le tonnerre entra dans l'église où était la mère d'un de ces libertins, il enleva cette femme, la jeta contre les murs, et ne fit aucun mal aux autres personnes qui se trouvaient dans ce lieu saint. A la vue d'un accident si extraordinaire, on reconnut la justice de Dieu, et les pères de ces libertins vinrent, fondant en larmes, demander pardon à leur pasteur.—*Gazette de Joliette.*

*Excursion des membres de l'Association de la Presse d'Ontario et de la Presse Associée de la Province de Québec.—(Suite).—*Malgré la joyeuse soirée prolongée jusqu'à une heure avancée de la nuit en divertis-sements de toutes sortes, où la plus fraternelle har-

monie ne cessa de régner, tous les excursionnistes, dès six heures le lendemain matin, étaient sur pieds. Les uns avaient déjà parcouru le magnifique village de Chicoutimi qui ce jour là présentait un jour de fête inaccoutumé; les citoyens de Chicoutimi étaient aussi en foule sur le quai et dans le voisinage de l'Eglise, pour assister aux fêtes de la journée, favorisées par une température des plus radieuse. Des centaines de pavillons flottaient au vent et donnaient à cette ville pour ainsi dire naissante un aspect enchanteur.

A huit heures, après le déjeuner, MM. les députés Gagné et St-Hilaire, M. le maire de l'endroit et les membres du Comité de réception viennent au-devant des excursionnistes, pour les conduire au pavillon ri-chement décoré, érigé en face de la cathédrale. Et là, au milieu d'une foule immense, eut lieu la présenta-tion de l'adresse suivante, par M. le maire Michel Caron :

M. le Président et Messieurs,

Les citoyens de la ville de Chicoutimi sont heureux de recevoir votre visite, et vous êtes les bienvenus au milieu d'eux. Nous professons le plus grand respect et la plus grande admiration pour la presse de notre pays; nous l'apprécions hautement comme elle le mé-rite. Nous savons quelle immense influence elle ex-erce sur les destinées de notre pays, et nous pouvons le dire à notre gloire, la presse du Canada est à la hauteur de la noble tâche qui lui est dévolue.

Le journaliste, même s'il voyage pour s'amuser, joint toujours l'utile à l'agréable. Ses impressions ra-contées dans son journal, vont instruire un grand nombre de ses concitoyens et d'étrangers. Le pays qu'il a parcouru bénéficiera de son passage, s'il lui a laissé un bon souvenir.

Vous venez, Messieurs, de parcourir une des mer-veilles du Saguenay; sa rivière aux eaux profondes, aux bords escarpés, aux montagnes sublimes, et dont les cimes élevées ont dû exciter votre admiration. Nous avons nos grands lacs, nos magnifiques rivières, nos plaines aux horizons éloignées, nos majestueuses et riches forêts; mais votre court séjour parmi nous, ne nous permet pas d'étaler sous vos yeux, toutes ces richesses et toutes ces beautés.

Il a fallu beaucoup de courage et de dévouement aux premiers pionniers de la colonisation dans le Sa-guenay, vu notre position géographique, et parce que ce territoire est éloigné des grands centres, et n'a pas encore de communications faciles. Malgré tous ces obs-tacles, s'il nous était donné de vous conduire dans le vaste territoire de la vallée du Lac Saint Jean, vous seriez étonnés des progrès accomplis.

Vous qui, par vos conseils, guidez la Confédération dans la voie du progrès, nous vous demandons d'éle-ver la voix pour nous aider à obtenir une voie ferrée, laquelle est une condition *sine qua non* de notre avan-cement. Dans quelques années, la vallée du Lac Saint-Jean aura son chemin de fer qui la ralliera aux grands centres; il nous faut, à nous, un embranchement qui nous fasse jouir du même avantage.

Lorsque cette voie ferrée sillonnera le comté de Chi-coutimi, il sera alors appelé à jouer un grand rôle dans la Province de Québec. Nul doute qu'il ne mérite alors le surnom qu'on s'est plu à lui donner: "le grenier de la Province de Québec." Vous dire ce que nous avons été et ce que nous sommes, était la première raison qui